

LECTURES PATRISTIQUES DU CANTIQUE DES CANTIQUES

sous la direction de Jean-Marie Auwers

Introduction de Jean-Marie Auwers.

*Traductions de Jean-Marie Auwers, Guillaume Bady,
Rodrigue Bélanger, Christian Bouchet, Paul Géhin, Marie-Gabrielle
Guérard, Lambert Isebaert, Agnès Lorrain, Stéphane Mercier,
Patricio de Navascues, Louis Neyrand (†), Bernard Outtier,
Luce Savoye, Raphaëlle Jourdan-Simonin, Sr Marie Steffann,
Ceslas Van den Eynde (†), Emmanuel Van Elverdinghe,
Bernard de Vregille (†) et Raymond Winling.*

“Bibliothèque”

n° 7

ÉDITIONS DU CERF / ÉDITIONS J.-P. MIGNE

Sommaire

Table des principaux sigles	9
Introduction : Les Pères, lecteurs du <i>Cantique des cantiques</i>	11
Hippolyte	37
Origène	47
Scholies origéniennes	53
Denys d’Alexandrie	115
Pseudo-Athanase d’Alexandrie	119
Grégoire de Nysse	133
Évagre le Pontique	147
Nil d’Ancyre.....	151
Théodore de Mopsueste.....	161
Isho’dad de Merv.....	169
Théodoret de Cyr	177
Prologues de la chaîne d’Eusèbe sur le <i>Cantique des cantiques</i> ...	203
Prologue de la chaîne du <i>Barberinianus Graecus</i> 388.....	219
Philon de Carpasia (Épiphane le Scolastique)	223
Grégoire d’Elvire	337
Jérôme de Stridon	401
Juste d’Urgell	411
Grégoire le Grand	493
Apponius	509
Appendice arménien.....	527
Bibliographie	531
Index biblique	533

INTRODUCTION

LES PERES LECTEURS DU CANTIQUE DES CANTIQUES

Le *Cantique des cantiques* est un livre de la Bible hébraïque (l'Ancien Testament, du point de vue chrétien) appartenant à la catégorie des Écrits. Il a été rédigé en hébreu, à une époque qu'il est difficile de préciser, puis a été traduit d'abord en grec, ensuite en latin et dans les autres langues que pratiquaient les communautés chrétiennes des premiers siècles (syriaque, copte, arménien, géorgien, etc.). Ce sont ces traductions qui ont été commentées par les Pères de l'Église¹.

I. LES TITRES

Le Cantique des cantiques

Le poème se présente comme *le Cantique des cantiques qui est de Salomon* (Ct 1, 1). La tournure « Cantique des cantiques » (en hébreu : *shîr hashîrîm*) a une valeur superlative, que les commentateurs grecs et latins ont bien reconnue en la rapprochant des expressions « Saint des saints » (pour désigner l'endroit le plus saint du temple de Jérusalem) ou « Sabbat des sabbats » (pour désigner un sabbat solennel entièrement chômé, tel le Jour des Expiations, cf. Lv 16, 31)². Rares sont les voix discordantes : dans la première moitié du 3^e siècle, Hippolyte³ explique le titre en disant que le *Cantique* est un condensé des cinq mille odes ou cantiques que le *Troisième livre des Règles* attribue à Salomon⁴. À peu près à la même époque, Origène signale que « certains » veulent que le *Cantique* soit un de ces cinq mille cantiques, « le seul que Salomon ait marqué de

¹ On trouvera aux p. 000-000 une liste des commentaires patristiques grecs et latins, classés dans l'ordre chronologique.

² Cf. p. 000 (Épiphane), p. 000 (Grégoire le Grand). Cf. déjà ORIGÈNE, *HomCt I*, 1 (SC 37bis, p. 64 ou PdF 24, p. 21-22). Dans *ComCt*, Prol 4, 1 (SC 375, p. 147), Origène rapproche les expressions « œuvres des œuvres » (Nb 4, 47) et « siècles des siècles » (Rm 16, 27 etc.). Plus loin dans la même œuvre, il rapproche encore « Roi des rois » (1 Tm 6, 15), « Pontife des pontifes » (He 4, 14) et « Mont des monts » (*ComCt III*, 12, 11, SC 376, p. 618).

³ Sur cet auteur, qu'il faut probablement distinguer du prêtre romain homonyme qui mourut martyr en Sardaigne en 235 avec le pape Pontien, voir ci-dessous, p. 000.

⁴ 3 Rg 5, 12-13. Dans le texte hébreu correspondant (1 R 5, 12-13), il est question de 1.005 cantiques. Dans la traduction grecque, le nombre est porté à 5 000. On en prête qu'aux riches... Cf. ci-dessous, p. 000.

son sceau ». Origène rejette cette opinion, disant que nul ne connaît d'autres cantiques de ce roi et insiste au contraire sur la suréminence du poème, indiquée par le redoublement du titre⁵.

Le Cantique des cantiques ou les Cantiques des cantiques ?

Dans les traditions grecques et latines, le titre *Cantique des cantiques* est concurrencé par un autre – *Cantiques* (au pluriel) *des cantiques* –, aussi bien dans les manuscrits bibliques que dans les commentaires patristiques. Dans le codex *Alexandrinus* (un des plus anciens manuscrits de la Bible grecque, 5^e s.), le livre est intitulé *Cantiques des cantiques* (ᾠσματα ᾠμάτων)⁶ ; les bibles latines hésitent entre le singulier (*Canticum*) et le pluriel (*Cantica*), qui remonte à l'ancienne version latine⁷. Le pluriel peut être interprété soit comme un pluriel emphatique, qui renforcerait la valeur superlative de la tournure « Cantique des cantiques », soit comme un pluriel de composition, en référence aux différents chants intégrés dans le poème final. Origène connaît ce titre, mais le rejette, sans d'ailleurs en donner la raison⁸. Philon de Carpasia, par contre, commente longuement le titre *Cantiques des cantiques*, mais sans justifier le pluriel⁹. C'est également sous ce titre que Grégoire d'Elvire désigne le livre¹⁰. Juste d'Urgell écrit une « Explication sur les Cantiques des cantiques » (*Explanatio in Cantica cantircorum*) et justifie le pluriel par « la foule de mystères inouïs » qu'ils contiennent¹¹. Grégoire le Grand rédige un « Exposé sur les Cantiques des cantiques » (*Expositio in Canticis canticorum*) – c'est du moins sous ce titre que l'œuvre nous est transmise. Il connaît les deux titres, qu'il peut utiliser dans le même paragraphe de son commentaire¹². Au 12^e siècle, saint Bernard intitule ses

⁵ ORIGÈNE, *ComCt*, Prol. 4, 30-32, SC 375, p. 167-171.

⁶ On pourrait aussi traduire *Chant des chants*, car le grec ᾠσμα, pas plus que l'hébreu *shîr* d'ailleurs, ne désigne exclusivement un cantique religieux.

⁷ Sur l'ancienne version latine ou *vetus latina*, voir ci-dessous, p. 000.

⁸ ORIGÈNE, *ComCt*, Prol 4,29 (SC 375, p. 166) ; cf. le « canon d'Origène », c.-à-d. sa liste des livres de l'Ancien Testament rapportée par EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Histoire ecclésiastique*, VI, 25,2 (SC 41, p. 126).

⁹ PHILON DE CARPASIA, *ComCt*, Prol. (PG 40, col. 29-31). Traduction latine par Épiphanie le Scolastique, ci-dessous, p. 000 et n. 000.

¹⁰ GRÉGOIRE D'ELVIRE, *Épithalame*, I, 2. Traduction ci-dessous, p. 000.

¹¹ JUSTE D'URGELL, *ComCt* (*Explanatio*), Prol. Traduction ci-dessous, p. 000.

¹² GRÉGOIRE LE GRAND, *ComCt* (*Expositio*), 6. Traduction ci-dessous, p. 000.

sermons *Super Cantica canticorum*¹³, et Rupert de Deutz justifie le pluriel par le fait que l'on voit dans le Cantique quatre chants séparés par une triple adjuration qui sert de refrain : « Je vous adjure, filles de Jérusalem... » (Ct 2, 7 ; 3, 5 ; 8, 4)¹⁴.

II. LES TEXTES

Le texte hébreu du *Cantique des cantiques* est connu pour être difficile, rempli de passages particulièrement obscurs, en raison du caractère parfois hermétique de sa poésie, mais aussi sans doute à cause d'accidents dans la transmission du texte.

La version des Septante

Le texte a été traduit en grec sur le tard, au 1^{er} siècle avant ou au 1^{er} siècle après Jésus-Christ, au sein d'une communauté juive de Palestine ou de la diaspora. Le traducteur a presque toujours cherché à rendre l'hébreu mot pour mot, produisant ainsi un texte grec souvent aussi énigmatique que le modèle hébreu. Certaines phrases serrent la syntaxe hébraïque de tellement près qu'elles en deviennent pratiquement incompréhensibles en grec¹⁵.

On aurait pu croire que le traducteur, traduisant un livre considéré comme sacré dans sa communauté, allait en infléchir le texte dans le sens d'une lecture religieuse ou déssexualisée. Il n'en est rien. Le traducteur est resté « neutre » devant son modèle et n'a pas choisi un lexique de traduction qui imposerait de voir, dans la relation des deux jeunes gens, une image de l'amour réciproque de Dieu et de son peuple. Voici un exemple significatif : dans le texte hébreu, la jeune femme s'adresse à son partenaire en l'appelant le plus souvent « mon *dôd* ». Le mot *dôd* est attesté dans la Bible à la fois comme terme de parenté (pour désigner l'oncle paternel) et comme terme d'affection (pour désigner le bien-aimé, l'amoureux), ce qui est évidemment son sens dans le *Cantique*. Or, curieusement, le traducteur a opté pour un terme de parenté : ἀδελφιδός, diminutif de ἀδελφός « frère ». Il s'agit d'un terme rare, non attesté

¹³ Le titre provient de saint Bernard lui-même, comme le signalent P. Verdeyen et R. Fassetta dans leur édition bilingue de BERNARD DE CLAIRVAUX, *Sermons sur le Cantique*, t. 1 (SC 414), Paris, 1996, p. 61, n. 1.

¹⁴ RUPERT DE DEUTZ (Rupertus Tuitiensis), *Commentaria in Canticum canticorum*, Prol. (CCCM 26, p. 8).

¹⁵ J.-M. AUWERS, *La Bible d'Alexandrie*. XIX. *Le Cantique des cantiques*, Paris, 2019, p. 111 (cité désormais : BAlex. XIX. *Cantique*).

dans la littérature grecque antérieure¹⁶, et dont Origène se met en devoir de préciser le sens : ὁ ἀδελφιδός est le fils du frère, donc le neveu¹⁷. Une telle option de traduction n'encourage évidemment pas une lecture allégorique puisque, si on peut facilement considérer que Dieu est le bien-aimé d'Israël¹⁸, on ne voit pas en quoi il peut être son neveu ou même son petit frère.

Le traducteur a cherché la précision, en s'interdisant de fournir à son lecteur plus de clefs pour un décryptage allégorique que n'en offre le texte hébreu lui-même¹⁹.

Les autres traductions grecques

Tout au début de notre ère, alors que les chrétiens avaient adopté la Septante comme leur Ancien Testament, on a vu apparaître, dans les milieux juifs de langue grecque, des révisions de la Septante, destinées notamment à l'aligner sur l'hébreu, ou même de nouvelles traductions grecques. On les rattache aux noms de Théodotion (1^{er} s.), d'Aquila et de Symmaque (2^e s.). Ces traductions ont été transcrites par Origène dans ses monumentales Hexaples, une synopse présentant toute la Bible juive en six colonnes (texte hébreu en caractères hébraïques, texte hébreu translittéré en caractères grecs, Aquila, Symmaque, la Septante, Théodotion). Pour certains livres, Origène proposait une ou deux versions supplémentaires, la *Quinta* trouvée près d'Actium et la *Sexta* découverte dans une jarre près de Jéricho²⁰. Les Hexaples ne nous sont plus accessibles qu'à l'état de rares fragments ou de citations patristiques, notamment chez Origène lui-même, Eusèbe de Césarée, Jean Chrysostome et Théodoret de Cyr. Comme on le verra, les extraits origénien conservés dans les chaînes exégétiques, en particulier l'*Épitomé sur le Cantique des cantiques* de Procope de Gaza, signalent fréquemment les traductions de Théodotion, d'Aquila, de Symmaque et de la cinquième version (*Quinta*)²¹.

¹⁶ Cf. L. DOERING, ἀδελφιδός, dans *Historical and Theological Lexicon of the Septuagint*, vol. 1, Tübingen, 2020, col. 177-179.

¹⁷ ORIGÈNE, *ComCt* II, 10,3 (SC 375, p. 446).

¹⁸ Cf. Is 5, 1 : « Je vais chanter pour mon aimé le chant du bien-aimé pour sa vigne ». Le traducteur grec d'Isaïe a très logiquement rendu *dôd* par ἀγαπητός, « bien-aimé », dans cette allégorie où le mot désigne le Dieu d'Israël, amoureux de son peuple.

¹⁹ Cf. *BAlex.* XIX. *Cantique*, p. 96-99 et 120-121.

²⁰ D'après ce que rapporte EUSÈBE DE CÉSARÉE, *Histoire ecclésiastique*, VI, 16,3 (SC 41, p. 110) ; cf. B. J. MARSH, « Quinta, Sexta, and Septima », dans A. G. SALVESEN – T. M. LAW (éds), *The Oxford Handbook of the Septuagint*, Oxford, 2021, p. 481-488.

²¹ Cf. ci-dessous, p. 000.

Les anciennes versions latines

La Bible grecque a été traduite en latin dans le courant du 2^e s. en Afrique du Nord : dès 200, les chrétiens de Carthage disposaient d'une traduction complète de la Bible – Ancien et Nouveau Testament – réalisée sur le grec. Il s'agit d'une initiative chrétienne : rien ne suggère que, pour les livres de la première Alliance, on doive remonter aux communautés juives. D'Afrique, cette traduction s'est diffusée en Europe et a donné lieu à de nombreuses révisions, que les éditeurs s'efforcent d'identifier. C'est « l'ancienne version latine » (par opposition à la « nouvelle » version de Jérôme sur l'hébreu dont nous parlerons un peu plus loin) ou *vetus latina*. Pour le *Cantique*, cette traduction est attestée par deux manuscrits datés respectivement du 8^e et du 12^e siècle. Le P. Donatien De Bruyne, qui en a édité le texte, décrit cette traduction comme « sauvage, pleine de contresens et de solécismes », avec des doublets et des additions²². Jérôme dénonçait déjà l'inexpérience du traducteur vieux-latin, ainsi que le désordre des phrases qui rend la traduction absconse²³. Grégoire d'Elvire, dans son *Épithalame*, dont on trouvera ci-dessous une traduction française, commente les premiers chapitres du Cantique (jusque Ct 3, 4), d'après la *vetus latina* – ou, pour être précis, d'après un texte de la *vetus latina* proche des deux manuscrits conservés, mais retouché sur bien des points (ce qu'en termes techniques on appelle « une révision »)²⁴.

La révision par Jérôme

Saint Jérôme, après avoir révisé les évangiles vieux-latins pour mettre de l'ordre dans la « variété très corrompue » des traductions qui circulaient alors et les conformer au texte grec qui lui semblait le plus pur, entreprit, après son installation en Palestine (386), un travail similaire pour l'Ancien Testament vieux-latin. Il s'agissait d'aligner la *vetus latina* sur l'édition des Septante qu'Origène avait soigneusement établie dans les Hexaples. C'est ainsi que Jérôme révisa le *livre des Psaumes*, *Job* et la trilogie salomonienne : *Proverbes*, *Ecclésiaste*, *Cantique*. Sa révision du Psautier et celle de *Job* sont parvenues

²² D. DE BRUYNE, « Les anciennes versions latines du Cantique des cantiques », *Revue Bénédictine* 38, 1926, p. 97-122, citation p. 106.

²³ JÉRÔME, Prologue *Tres libros* (= Préface à sa révision des trois livres de Salomon d'après la Septante). Texte et traduction dans JÉRÔME, *Préfaces aux livres de la Bible*, sous la direction d'A. Canellis (SC 592), Paris, 2017, p. 420-421.

²⁴ Cf. l'Introduction d'E. Schulz-Flügel à son édition de GREGORIUS ELIBERRITANUS, *Epithalamium sive Explanatio in Canticis canticorum*, Fribourg-en-Brisgau, 1994, p. 72-99.

jusqu'à nous. La révision des *Proverbes* et celle de l'*Ecclésiaste* sont perdues. Celle du *Cantique* peut être reconstituée dans son intégralité grâce à Épiphanes le scolastique, qui, dans son commentaire, cite ce livre d'après la révision hexaplaire de Jérôme²⁵. Sa marque la plus caractéristique est l'emploi du mot *fratrueilis* « cousin germain » pour rendre le grec ἀδελφιδός, alors que l'ancienne version latine avait opté pour *frater*, « frère ».

La traduction sur l'hébreu

Jérôme abandonna bientôt ce travail de révision pour se lancer dans celui, beaucoup plus audacieux, d'une traduction de l'ensemble de la Bible juive sur frais nouveaux, à partir du texte hébreu qu'il se prit à considérer comme « authentique » (c'est le sens de l'expression *hebraica veritas*)²⁶. Cette traduction mit longtemps à s'imposer : au milieu du 6^e siècle, Épiphanes le scolastique reste fidèle à l'ancienne version latine du *Cantique* (révisée par Jérôme), alors que, quelques années plus tôt, Juste d'Urgell avait commenté le poème « d'après la version traduite en latin depuis la vérité hébraïque par le très savant prêtre Jérôme d'heureuse mémoire »²⁷, comme le feront ensuite Grégoire le Grand, Apponius²⁸ et Bède le Vénérable. Au 9^e siècle, la version de l'Ancien Testament d'après l'hébreu a presque complètement triomphé, à la faveur de la réforme carolingienne. C'est elle qui constitue l'essentiel de ce qu'on appelle, au moins depuis le 16^e siècle, la Vulgate, c.-à-d. « l'édition courante » de la Bible latine.

Pas plus que les traducteurs grecs, Jérôme n'a cherché à orienter la lecture du poème dans le sens de l'allégorie. La typologie n'apparaît que tout à la fin du poème (Ct 8, 11), où le nom « Salomon » a été décodé : « Une vigne a appartenu au Pacifique » (*Vinea fuit Pacifico*) – Pacifique qu'un lecteur chrétien identifiera sans peine avec le Christ, qui a apporté la paix au monde (cf. Jn 14, 27).

III. LES INTERPRÉTATIONS

Un livre paradoxal

²⁵ Cf. ci-dessous, p. 000.

²⁶ Cf. l'Introduction d'A. Canellis et ses collaborateurs à JÉRÔME, *Préfaces aux livres de la Bible* (SC 592), p. 103-109.

²⁷ JUSTE D'URGELL, *ComCt (Explanatio)*, Prol. Traduction ci-dessous, p. 000.

²⁸ La datation d'Apponius (avant ou après Grégoire le Grand) est discutée. Cf. p. 000.

Le *Cantique des cantiques* est un livre profondément paradoxal. Tout y est objet de discussion, qu'il s'agisse de la datation (la « fourchette » des datations proposées va du 10^e au 1^{er} s. avant J.-C.), de l'unité littéraire (s'agit-il d'une œuvre unifiée ou d'une compilation des pièces hétéroclites ?), du nombre de personnages et locuteurs supposés, des influences culturelles (que l'on a cherchées du côté de la littérature sumérienne, de la littérature égyptienne, des chants nuptiaux syriens, ou de la poésie hellénistique), des liens intertextuels avec d'autres textes de la Bible hébraïque, ou encore de l'insertion du poème dans le canon biblique. La question essentielle est de savoir si le *Cantique* est la célébration de l'amour entre un homme et une femme, ou s'il a été écrit comme une allégorie des relations entre Dieu et son peuple, ou encore s'il se prête à une double lecture, selon le sens littéral et selon le sens symbolique.

La tradition juive

La tradition juive voit dans le poème une évocation des noces mystiques du Dieu d'Israël avec son peuple. En mettant les versets du poème en relation avec certains événements de l'histoire sainte d'Israël, le Targum (traduction araméenne glosée qui pourrait dater du 7^e ou du 8^e s.) y lit le récit de l'histoire de Dieu avec son peuple depuis la sortie d'Égypte jusqu'à l'exil en Édom (= Rome). Cependant, plusieurs témoignages indiquent qu'au 1^{er} ou au 2^e s. de notre ère, le *Cantique* était utilisé dans un cadre profane. Rabbi Aqiba († 135) dénonce : « Celui qui fait des effets de voix avec le *Cantique des cantiques* lors des festins et le traite comme une chanson n'a pas de part dans le monde à venir »²⁹. On lit dans un autre texte vraisemblablement contemporain : « Nos maîtres ont enseigné : Celui qui lit un verset du *Cantique* dans un banquet hors de son temps amène le malheur sur l'univers »³⁰. Une tradition rapportée par la Mishna confirme qu'à Jérusalem, certains jours de jeûne – celui commémorant la destruction du Temple de Salomon et le Jour des Expiations (Yôm Kippour) –, le *Cantique* était utilisé lors des réjouissances entre jeunes gens : « Rabban Shimeon ben Gamaliel a déclaré : il n'y avait pas pour Israël de jours de fête comparables au 15 Ab et au jour des Expiations. En ces jours, les garçons de Jérusalem sortaient avec des vêtements blancs qu'ils avaient empruntés afin de ne pas faire honte à ceux qui n'en avaient pas, et il fallait les purifier. Quant aux filles de Jérusalem, elles sortaient et dansaient dans les vignes. Elles disaient ceci : Lève donc les yeux, jeune homme, et vois qui tu veux choisir pour toi. Ne

²⁹ Tosefta, *Sanhédrin* 12,10.

³⁰ Talmud de Babylone, *Sanhédrin* 101a.

fixe pas ton attention sur la beauté. Fixe ton attention sur la famille. Quant à lui [= le jeune homme ainsi aguiché], il disait ceci : Sortez et voyez, filles de Sion, le roi Salomon avec la couronne dont sa mère l'a couronné au jour de ses noces et au jour de la joie de son cœur (Ct 3,11) »³¹. De telles pratiques sont-elles des survivances de l'usage profane du *Cantique* ou s'agit-il de détournements libertins du contenu religieux du poème ? La question reste ouverte.

Quoi qu'il en soit, les plus anciennes exégèses rabbiniques sur le *Cantique*, dont on peut situer la datation entre les deux révoltes juives (66-70 et 132-135), relèvent toutes de l'exégèse allégorique : elles portent le plus souvent sur les relations de Dieu avec Israël lors de la sortie d'Égypte (Ct 1,8.9.12 ; 2,2.8.14), mais aussi sur leurs relations à l'époque de l'occupation romaine (1,3.6.8 ; 5,9-6,3), ou encore sur l'époque du Messie (6,10)³².

Lectures chrétiennes

Les chrétiens, dans leur grande majorité, ont maintenu la même ligne d'interprétation, mais, chez eux, l'allégorie est devenue celle des noces du Christ avec le croyant ou avec l'Église dans son ensemble³³.

Lectures au premier degré

Il y eut toutefois des voix discordantes. Théodoret de Cyr, dans le prologue à son *Commentaire du Cantique* rédigé vers 431, signale plusieurs interprétations qui rabaissent le poème au rang d'un texte profane³⁴. Selon la première interprétation, le *Cantique* serait destiné à célébrer les amours de Salomon avec la fille de Pharaon (cf. 3 Rg [= 1 R], 3, 1; 9, 16) ; selon la deuxième, la bien-aimée devrait être identifiée avec Abishag, la belle Sunamite qui entra au service de David vieillissant (cf. 3 Rg [= 1 R] 1, 1-4) et dont Salomon refusa la

³¹ Mishna, *Taanit* IV, 8. Cf. D. BARTHÉLEMY, « Comment le *Cantique* des Cantiques est-il devenu canonique ? », dans A. CAQUOT – S. LÉGASSE – M. TARDIEU (éds), *Mélanges bibliques et orientaux en l'honneur de M. Mathias Delcor* (Alter Orient und Altes Testament 215), Neukirchen-Vluyn, 1985, p. 13-22, p. 21 (= ID., *Découvrir l'Écriture* [Lectio divina, hors série], Paris, 2000, p. 239-251, p. 249-250).

³² Le dossier a été rassemblé par D. Barthélemy, *ibid.*

³³ Pour une vue d'ensemble de l'exégèse ancienne du *Cantique*, on consultera : Fr. OHLY, *Hohelied-Studien. Grundzüge einer Geschichte der Hoheliedauslegung des Abendlandes bis um 1200*, Wiesbaden, 1958 ou R. L. DESIMONE, *The Bride and the Bridegroom of the Fathers. An Anthology of Patristic Interpretations of the Song of Songs* (Sussidi Patristici, 10), Rome, 2000 ou encore BAlex. XIX. *Cantique*, p. 127-158.

³⁴ Traduction ci-dessous, p. 000.

main à son demi-frère Adonias³⁵ ; la troisième interprétation voit dans le *Cantique* l'évocation des relations entre un roi et son peuple : il s'agit donc d'une lecture allégorique, mais politique plutôt que religieuse.

Théodoret passe sous silence le nom des exégètes qui défendaient ces interprétations profanes. Il n'y a pas lieu de supposer pour autant qu'il les aurait créées de toutes pièces pour s'en servir comme d'un repoussoir. La première, en effet, peut être rattachée avec certitude à Théodore de Mopsueste, qui était mort depuis peu au moment où Théodoret écrivait et dont il tait le nom par respect pour celui qui fut son maître³⁶. À vrai dire, cette interprétation était déjà professée par un évêque libyen au milieu du 4^e s., Serras³⁷.

Le *Cantique* n'avait pas sa place dans la liturgie à Antioche³⁸, et les auteurs antiochiens hésitent à le citer : aucune citation dans le *Commentaire du Psautier* de Diodore de Tarse ni dans les sermons d'Eusèbe d'Émèse conservés en latin. L'exemple de Jean Chrysostome est éloquent, car il s'agit du Père de l'Église grec le plus prolifique : son œuvre immense ne contient que 11 citations du *Cantique* (contre 93 pour *Malachie*), dont 5 citations de Ct 8, 6 (un verset qui est plutôt une mise en garde contre les effets ravageurs de la passion amoureuse, « forte comme la mort, implacable comme l'Hadès »)³⁹. Dans la *Première catéchèse baptismale*, Jean compare le baptême à un mariage spirituel⁴⁰ ; c'eut été l'occasion d'embrayer sur le *Cantique*, mais il ne le fait pas. Si les Antiochiens citent si peu le *Cantique*, c'est probablement parce qu'ils en faisaient spontanément une lecture au premier degré, qui les mettait mal à l'aise. L'interprétation allégorique n'avait pas réussi à évacuer la trop évidente dimension érotique de ce poème fiévreux. Pour les Antiochiens, le *Cantique* est

³⁵ Cette interprétation repose sur la confusion des noms Sulamite donné à la bien-aimée en Ct 7, 1 et Sunamite (pour désigner Abishag originaire de Sunam, localité proche de Nazareth).

³⁶ Sur Théodore de Mopsueste et sa lecture du *Cantique*, voir ci-dessous, p. 000.

³⁷ Au témoignage de DIDYME L'AVEUGLE, *Commentaire sur l'Écclésiaste* (papyrus de Toura), p. 6, l. 13-17, éd. G. Binder – L. Liesenborghs, Bonn, 1979, p. 10-13. Didyme le désigne comme « l'arien Serras ». Il est en effet connu pour avoir refusé de s'associer à la condamnation d'Aèce en 360 et pour avoir participé à son ordination épiscopale deux ans plus tard. Cf. THÉODORET DE CYR, *Histoire ecclésiastique*, II, 29 [28], 3 (SC 501, p. 473) et PHILOSTORGE, *Histoire ecclésiastique*, VII, 6 (SC 564, p. 356-387 et n. 2).

³⁸ C'est ce qu'affirme Théodore de Mopsueste : « Ni chez les Juifs, ni chez nous, aucune lecture publique n'a jamais été faite du *Cantique des cantiques* » (ci-dessous, p. 000).

³⁹ L'inventaire des citations est aisément accessible sur le site www.bibindex.org.

⁴⁰ JEAN CHRYSOSTOME, *Première catéchèse baptismale*, 3 (SC 50bis, p. 110).

certes dans la Bible, mais ce n'est pas une raison pour le lire : mieux vaut l'oublier...

Théodoret ou le triomphe de l'allégorie

Le livre ne peut être « sauvé » qu'au prix d'un traitement rigoureusement allégorique qui enlève toute ambiguïté sur l'amour nuptial ici célébré. Théodoret s'emploie à montrer, dans la suite de son Prologue, que ce qui a été écrit comme une allégorie doit être lu comme une allégorie. Il argumente à partir des textes de l'Ancien Testament où l'Alliance entre Dieu et son peuple est évoquée à travers l'allégorie des amours, tantôt heureuses, tantôt déçues, d'un homme et d'une femme (en particulier Os 2 et Ez 16). Or, note Théodoret, personne n'a jamais eu l'idée de lire ces textes autrement que comme une allégorie. Dès lors, qu'est-ce qui autoriserait à faire une exception pour le *Cantique* ? Pour l'évêque de Cyr, toute interprétation autre qu'allégorique empêche d'entendre ce que l'Esprit saint veut faire entendre dans le poème et induit des faux sens. Il faut prendre « les choses de l'Esprit en un sens spirituel »⁴¹.

La lecture selon la lettre chez Origène

Théodoret est ici beaucoup plus radical qu'Origène : pour l'Alexandrin, en effet, le genre littéraire du *Cantique* est celui du chant de noces et le poème doit pouvoir être lu d'un bout à l'autre comme « un épithalame, c'est-à-dire un chant nuptial, écrit par Salomon sous la forme d'un drame (...). Il y a drame, selon la coutume de jouer une pièce sur la scène, quand divers personnages sont introduits et que, les uns arrivant, les autres s'éloignant, la suite du récit se développe des uns aux autres »⁴². Ce drame met en scène quatre personnages : « l'époux, l'épouse, avec l'épouse un groupe de jeunes filles, avec l'époux un groupe de compagnons. Certaines interventions sont le fait de l'épouse, d'autres sont le fait de l'époux. Il est en effet conforme à l'habitude qu'à l'occasion d'un mariage un groupe de jeunes filles escorte l'épouse et qu'un groupe de jeunes gens entoure l'époux »⁴³. Aussi, Origène est-il très soucieux de fixer le « déroulement du drame » (*ordo dramatis*) : il s'agit, à chaque étape, de ressaisir le fil de l'action, d'indiquer les mouvements scéniques sous-entendus par les dialogues et de préciser qui parle et à qui on s'adresse, car on peut

⁴¹ Ci-dessous, p. 000.

⁴² ORIGÈNE, *ComCt*, Prol 1, 1.3 (SC 375, p. 81 et 83).

⁴³ ORIGÈNE, *HomCt I*, 1 (PdF 24, p. 23).

repérer « quatre types d'interventions (*quattuor ordines*) : celles de l'époux et de l'épouse, celles des deux chœurs chantant ensemble, celles de l'épouse chantant avec les jeunes filles et celles de l'époux chantant avec ses compagnons »⁴⁴.

Il y a donc place, chez l'Alexandrin, pour une lecture « selon la lettre » ou « selon l'histoire », c.-à-d. en fonction du tissu narratif dont le commentateur explicite les péripéties et les enchaînements scéniques en se fondant sur les vraisemblances scéniques et psychologiques.

L'épouse, figure de l'Église

Bien entendu, la lecture « selon l'esprit » doit prendre le relais et, à ce niveau, les personnages du drame sont plus qu'eux-mêmes. Après avoir distingué quatre personnages ou groupes de personnages, Origène ajoute :

Tout cela, ne le cherche pas au-dehors, ne le cherche pas hors de *ceux qui ont été sauvés par la prédication de l'Évangile* (1 Co 1, 21). Par « époux » entends le Christ, par « épouse sans tache ni ride » entends l'Église de qui il est écrit : *Pour se présenter à lui-même l'Église glorieuse n'ayant ni tache ni ride ni rien de tel, mais pour qu'elle soit sainte et immaculée* (Ep 5, 27). Quant à ceux qui, bien qu'étant fidèles, ne sont cependant pas encore arrivés à l'état qui vient d'être évoqué, mais semblent n'avoir acquis le salut que selon une certaine mesure, vois en eux les âmes des croyants et pense aux jeunes filles qui escortent l'épouse. Par contre, par jeunes gens qui accompagnent l'époux comprends les anges et *ceux qui sont parvenus à l'état d'homme parfait* (Ep 4, 13)⁴⁵.

Origène n'est pas le premier à parler ainsi : l'identification de la bien-aimée du Cantique à l'Église apparaît déjà chez Hippolyte, l'auteur du plus ancien commentaire chrétien du *Cantique* qui nous soit parvenu. L'interprétation juive qui lit dans le Cantique la célébration de l'Alliance entre Dieu et son peuple se voit ici transposée et considérablement élargie. En effet, l'Église à laquelle Hippolyte identifie l'épouse est à plusieurs reprises expressément définie comme étant la Synagogue – « non à la manière d'une simple préfiguration provisoire de l'Église à venir, mais comme l'Église dans son identité pleine »⁴⁶. Dans la demande initiale de la bien-aimée (« Qu'il m'embrasse de baisers de sa bouche »), Hippolyte reconnaît l'insatisfaction et

⁴⁴ ORIGÈNE, *HomCt I*, 1 (PdF 24, p. 23).

⁴⁵ ORIGÈNE, *HomCt I*, 1 (PdF 24, p. 23).

⁴⁶ A.-M. PELLETIER, *Lectures du Cantique des Cantiques. De l'énigme du sens aux figures du lecteur* (Analecta Biblica, 121), Rome, 1989, p. 224-225.

l'impatience de tout un peuple qui veut pouvoir appliquer sa bouche sur celle du Verbe divin afin de communiquer avec lui sans intermédiaire⁴⁷.

Origène s'inscrit dans la même ligne d'interprétation : la Loi et les annonces des Prophètes sont les très précieux cadeaux de fiançailles que la bien-aimée a déjà reçus dans l'attente de la venue de l'époux⁴⁸. Origène voit une nouvelle allusion à ces cadeaux de fiançailles dans les « imitations d'or » (Ct 1, 11), que les amis et compagnons de l'époux réalisent pour « l'épouse encore toute jeune » – qu'on pourrait définir comme « l'Église de l'Ancien Testament »⁴⁹ – et qui symbolisent les ombres des réalités spirituelles projetées par les anges dans la Loi et par les prophètes⁵⁰.

Le Verbe et l'âme

Dans son *Commentaire*, Origène développe également, à côté de l'interprétation collective de la figure de l'épouse – la seule qu'il déploie dans ses *Homélies* –, une lecture plus individuelle. Les époux ne sont pas seulement le Christ et l'Église, ils sont aussi le Verbe et l'âme. Le *Commentaire* joue donc sur deux axes disjoints, mais rigoureusement solidaires : cette communion d'âmes qu'est l'Église ne s'unit au Christ que par l'union de chacun de ses membres au Verbe. Ce rapport est lui-même à double sens, car le croyant ne peut recevoir le Verbe en lui qu'en devenant une « âme ecclésiale ». Le passage de l'un à l'autre est fluide, comme on le voit dans ce passage :

Quand donc l'époux dit : *Comme un lis au milieu des épines, ainsi ma compagne au milieu des filles* (Ct 2, 2), nous comprenons qu'il le dit de l'Église des nations, soit parce qu'elle a émergé au milieu des infidèles et des non croyants comme au sortir des épines, soit parce que, du fait des morsures des hérétiques vociférant autour d'elle, on peut la dire placée au milieu des épines.

Mais nous pouvons, en la rapportant aussi à chaque âme, enseigner que pour cette âme qui, en raison de sa simplicité, de son caractère uni et de son égalité d'humeur, peut être dite *un champ* (cf. Ct 2, 1), le Verbe de Dieu se fait *fleur* et enseigne les commencements des bonnes œuvres. Mais pour

⁴⁷ HIPPOLYTE, *ComCt*, 2, 2 (CSCO 264, p. 26).

⁴⁸ ORIGÈNE, *ComCt*, I, 1 (SC 375, p. 176-186).

⁴⁹ À la suite de J. CHÊNEVERT, *L'Église dans le commentaire d'Origène sur le Cantique des Cantiques*, Bruxelles - Paris - Montréal, 1969, p. 79-113 et de L. Brésard et H. Crouzel dans l'Introduction à leur édition du *ComCt* d'Origène (SC 375, p. 39-40). Pour Origène, l'Église existe même « dès le commencement du genre humain et dès la fondation même du monde » (*ComCt* II, 8, 4, SC 375, p. 409).

⁵⁰ ORIGÈNE, *ComCt*, II, 8, 1-22 (SC 375, p. 406-420).

ceux qui déjà cherchent des vérités plus profondes et scrutent des réalités plus cachées, pour ainsi dire *dans les vallées* (cf. Ct 2, 1), en raison de la splendeur de sa pureté ou de l'éclat de sa sagesse, il se fait *lis*, pour qu'eux aussi deviennent des lis surgissant au milieu des épines, c'est-à-dire fuyant les pensées et les soucis du siècle qui, dans l'Évangile, sont comparés à *des épines*⁵¹.

Cette lecture mystique va devenir prépondérante par la suite⁵². Elle tient une place éminente chez Grégoire de Nysse († après 394), qui fait du *Cantique* un chemin de l'âme vers Dieu. À la lecture de ce livre, l'âme apprend à rejeter les racines du péché pour connaître quelque chose de Dieu à travers le voile qui le couvre ; elle sera alors capable d'entrer dans la vie mystique, où elle pourra s'unir au Verbe⁵³. Encore faut-il préciser que cette dernière étape n'a rien d'une fin : l'âme ne cesse jamais de s'élever vers Dieu, car elle ne le connaît qu'à travers son propre progrès. Aussi la vie spirituelle n'est-elle pas chez Grégoire une fusion plate, mais un rapprochement permanent mû par un désir toujours plus grand :

Lève-toi, viens, ma toute proche, ma belle, ma colombe (Ct 2, 13). Le Verbe répète à celle qui est déjà levée : *Lève-toi*, puis, quand elle est déjà venue : *Viens*. Celui qui se lève ainsi ne cessera jamais de se lever, et celui qui court vers le Seigneur ne viendra jamais à bout du vaste espace qu'il doit parcourir vers le divin. Toujours il faut se lever ; jamais il ne faut cesser de s'approcher par la course. La répétition de *Lève-toi* et *Viens* nous donne ainsi la force de progresser vers le meilleur⁵⁴.

L'échelle des cantiques

Le *Cantique des cantiques* conduit ainsi son lecteur au plus haut degré de la vie spirituelle : Origène situe le poème au sommet de l'échelle des cantiques bibliques, où il occupe le septième et ultime échelon⁵⁵. Le thème de l'échelle des

⁵¹ ORIGÈNE, *ComCt*, III, 4, 5.7 (SC 376, p. 519-521).

⁵² Plus tard, les Médiévaux fusionneront la lecture ecclésiale et la lecture mystique en identifiant l'Épouse à Marie, à la fois figure de l'Église et âme exemplaire.

⁵³ La mystique ultérieure parlera des phases (ou voies) « purgative », « illuminative » et « unitive ». Cf. A. SOLIGNAC, art. « Voies », dans *Dictionnaire de spiritualité*, t. 16, Paris, 1994, col. 1200-1215.

⁵⁴ GRÉGOIRE DE NYSSE, *HomCt*, 5, 8, cité dans la traduction [légèrement retouchée] de C. Bouchet (PdF 49-50, p. 130 ; éd. H. Langerbeck, Leyde, 1960, p. 159).

⁵⁵ ORIGÈNE, *HomCt I*, 1 (SC 37bis, p. 67-69 ou PdF 24, p. 21-22) et *ComCt*, Prol 4, 1-14 (SC 375, p. 146-156).

cantiques est d'origine juive (le Targum compte dix cantiques)⁵⁶ ; l'originalité d'Origène est de voir ici les étapes de l'itinéraire spirituel de l'âme, qui chante à chaque degré de sa rude ascension, jusqu'à ce que, purifiée de ses péchés et de ses vices, rendue consciente de ses noces avec l'époux, elle se mette à chanter le septième et dernier cantique, celui du repos, suprême degré de la vie mystique, alors que les six premiers représentent les étapes laborieuses de la vie⁵⁷ :

L'âme n'est pas unie et associée au Verbe de Dieu avant que tout hiver de perturbations et tout orage de vices se soient retirés d'elle, pour qu'elle ne soit plus désormais ballotée et menée à la dérive à tout vent de doctrine (cf. Ep 4, 14). Quand donc tout cela se sera retiré de l'âme, et que la tempête des désirs aura fui loin d'elle, alors, que les fleurs des vertus commencent à éclore en elle ! (...) Alors aussi, *elle entendra la voix de la tourterelle* (Ct 2, 12), sans nul doute la voix de cette sagesse dont l'interprète du Verbe parle parmi les parfaits : la Sagesse de Dieu plus profonde, qui est cachée dans le mystère⁵⁸.

La trilogie salomonienne

S'il est le plus achevé des cantiques bibliques, le *Cantique* est aussi le plus mûri des livres de Salomon. Alors que, dans les bibles hébraïques, le poème est classé parmi les cinq Rouleaux (*Megillot*) lus lors des fêtes liturgiques – dans les communautés juives le *Cantique* est traditionnellement lu lors de la Pâque –, dans la Bible grecque il suit les *Proverbes* et l'*Ecclésiaste*, avec lesquels il forme la trilogie salomonienne, selon une progression que la tradition patristique s'emploiera à justifier. Cette trilogie apparaît déjà chez Hippolyte, qui en propose une interprétation en clef dogmatique : le livre des *Proverbes* et ses énigmes sont mis en relation avec le Père et son abîme de richesses ; l'*Ecclésiaste*, avec le Fils, en qui se trouvent tous les trésors de la connaissance ; à l'Esprit Saint est reliée la joie du *Cantique* provoquée par le don du salut que le Père offre à tous, juifs et païens, par Jésus-Christ. Chez Origène, la trilogie salomonienne est assimilée aux trois parties de la philosophie grecque : éthique,

⁵⁶ Cf. Fr. MANNS, « Une tradition juive dans les Commentaires du Cantique des cantiques d'Origène », *Antonianum* 65, 1990, p. 3-22 ; E. A. CLARK, « Origen, the Jews, and the Song of Songs : Allegory and Polemic in Christian Antiquity », dans A. C. HAGEDORN (éd.), *Perspectives on the Song of Songs. Perspektiven der Hoheliedauslegung* (Beihefte zur Zeitschrift für die alttestamentliche Wissenschaft, 346), Berlin – New York, 2005, p. 23-60.

⁵⁷ Comme l'a bien montré O. Rousseau dans son introduction aux *HomCt* d'Origène (SC 37bis, p. 31-37).

⁵⁸ ORIGÈNE, *ComCt*, IV, 1, 6-8 (SC 376, p. 681-683).

physique, « époptique » ou mystique. Aussi Origène insiste-t-il sur la nécessité de lire successivement le *livre des Proverbes*, qui donne l'enseignement éthique et conduit à la vertu, puis l'*Ecclésiaste*, qui joue le rôle de la physique dans la mesure où il enseigne à distinguer ce qui est stable et bon et ce qui est éphémère et vain, et enfin le *Cantique*, qui fait connaître l'amour des choses célestes, le désir du divin et de l'union à Dieu, bref qui conduit à la mystique⁵⁹. Ce thème, qu'Origène a peut-être reçu d'un milieu mystique juif, survivra jusqu'à l'époque byzantine, à travers des auteurs comme Basile de Césarée, Grégoire de Nysse, Évagre le Pontique et Théodoret de Cyr⁶⁰, jusqu'aux chaînes exégétiques⁶¹, et, chez les Latins, à travers Jérôme et Grégoire le Grand⁶², jusqu'aux manuels bibliques médiévaux⁶³.

Le Cantique, achèvement de l'Écriture sainte

L'expression superlative *Cantique des cantiques* exprime donc le caractère profondément mystique du poème. Grégoire de Nysse le déclare d'emblée:

Entrons à présent dans ce Saint des saints qu'est le *Cantique des cantiques*. Car, de même que le Saint des saints nous enseigne une certaine abondance et intensité de sainteté par la redondance même de l'expression, de même, par le *Cantique des cantiques*, ce sont les mystères des mystères que la sublime parole promet de nous enseigner⁶⁴.

Le thème de la suréminence du *Cantique* sera poussé à l'extrême dans la *Synopse de la sainte Écriture* du Pseudo-Athanase (6^e s.) qui est reproduite en tête de la chaîne du pseudo-Eusèbe : si le poème est appelé *Cantique des cantiques*, c'est parce qu'il est l'ultime cantique de l'Ancien Testament⁶⁵. Ce thème était déjà présent chez Origène, mais l'explication qui suit en accentue l'idée : alors que tous les autres livres de la Bible ne font qu'annoncer et promettre la venue du Verbe dans la chair, celui-ci montre cette venue déjà accomplie, célébrée sous le symbole de l'union de l'époux et de l'épouse. En lui est l'achèvement de

⁵⁹ ORIGÈNE, *ComCt*, Prol. 3 (SC 375, p. 128-143).

⁶⁰ Traduction ci-dessous, p. 000.

⁶¹ Traduction ci-dessous, p. 000.

⁶² Traduction ci-dessous, p. 000.

⁶³ M. HARL, « Les trois livres de Salomon et les trois parties de la philosophie dans les Prologues des Commentaires sur le Cantique des Cantiques (d'Origène aux Chaînes exégétiques grecques) », dans J. DUMMER (éd.), *Texte und Textkritik. Eine Aufsatzsammlung* (TU 133), Berlin, 1987, p. 249-269.

⁶⁴ GRÉGOIRE DE NYSSE, *HomCt* 1, trad. A. Rousseau, Bruxelles, 2008, p. 50.

⁶⁵ Traduction ci-dessous, p. 000.

tout ce que Dieu voulait signifier dans l'Écriture. Après lui il n'y a plus rien à attendre.

Le contraire d'une censure

Qu'on ne s'y trompe pas ! Contrairement à ce qu'on écrit parfois un peu trop facilement, la lecture allégorique n'a pas pour but de « déssexualiser » le texte biblique. L'allégorie ne vient nullement remplacer un sens jugé trop encombrant : le sens obvie est le point de départ indispensable à partir duquel le lecteur peut s'élever vers un autre sens, jugé plus profond ou plus intérieur. Au début du 5^e s., Nil d'Ancyre explique que la sensualité du poème a un rôle pédagogique et vise avant tout à « charmer » le lecteur :

Dans le livre en question le texte, sous une allure assez érotique, semble être un appât du plaisir pour les ignorants, mais la pensée, en révélant la rigueur des mystères, rend la difficulté des concepts facile à recevoir pour ceux qui s'en approchent grâce au charme du texte : elle ressemble à une femme qui utilise la beauté comme artifice pour instruire les jeunes gens à la chasteté et qui prend l'allure de la première pour dispenser la seconde⁶⁶. Deux cents ans plus tard, Grégoire le Grand déclarera tout aussi explicitement :

Dans ce livre intitulé *Cantique des cantiques* sont employés les termes d'un amour qui paraît charnel : c'est afin que l'âme, sortant de son engourdissement, se réchauffe sous la friction de propos qui lui soient familiers et, grâce au langage de l'amour d'ici-bas, soit stimulée à l'amour d'en haut. [...] C'est à partir du langage de cet amour-là que nous apprenons avec quelle force nous devons brûler de l'amour divin⁶⁷.

Ces lignes montrent bien que la lecture allégorique n'implique nullement le rejet de la sensualité du texte ; elle indique un sens au-delà du sens immédiat. On pourrait dire que Nil et Grégoire jettent le lecteur d'une passion dans une autre.

Comme l'écrit pertinemment Julia Kristeva :

On peut voir dans le geste de Rabbi Akiba et de tous ceux qui ont appuyé l'admission du Cantique au titre de texte sacré, à condition de lui donner une lecture allégorique, non pas une censure de sa valeur érotique amoureuse ou lyrique, mais bien le contraire. Une reconnaissance de ces implications-là est indispensable à l'exégèse symbolique qui les sous-entend pour les spiritualiser⁶⁸.

⁶⁶ NIL D'ANCYRE, *ComCt*, 1, trad. M.-G. Guérard (ci-dessous, p. 000).

⁶⁷ GRÉGOIRE LE GRAND, *ComCt*, 3, trad. R. Bélanger (ci-dessous, p. 000).

⁶⁸ J. KRISTEVA, *Histoires d'amour*, Paris, 1983, p. 97.

IV. UNE SÉLECTION DE TEXTES

On trouvera aux p. 000-000 un tableau énumérant, dans l'ordre chronologique, les textes des Pères grecs puis latins consacrés au *Cantique des cantiques*, tels qu'ils sont signalés dans les index de la *Clavis Patrum Graecorum* et de la *Clavis Patrum Latinorum*. Beaucoup de ces textes sont traduits dans ce volume. On y trouvera en particulier deux commentaires complets du *Cantique*, traduits pour la première fois en français : celui de Philon de Carpasia dans l'adaptation latine d'Épiphane le Scolastique, et celui de Juste d'Urgell. On trouvera aussi l'*Épithalame* de Grégoire d'Elvire, qui s'interrompt avec le commentaire de Ct 3, 4. Le texte avait été traduit par Raymond Winling en 1983⁶⁹ ; cette traduction a été entièrement revue par l'auteur, sur base de l'édition critique parue entretemps.

On a ajouté plusieurs prologues, où les Anciens justifient leurs principes herméneutiques, qu'il s'agisse d'Hippolyte, de Grégoire de Nysse, de Nil d'Ancyre, de Théodoret, de Grégoire le Grand ou d'Apponius, sans oublier les prologues de deux chaînes exégétiques grecques. On n'a pas jugé utile de reprendre la traduction des deux homélies d'Origène parue en 1983, car le texte est facilement accessible par ailleurs. Par contre, on trouvera ici la première traduction française des extraits – plus exactement, des scholies – d'Origène cités dans l'*Épitomé sur le Cantique* de Procope de Gaza. C'est notre seule voie d'accès aux exégèses de l'Alexandrin pour la partie de son commentaire qui n'a pas été traduite en latin par Rufin.

Saint Jérôme n'a pas écrit de commentaire sur le *Cantique*, mais il s'exprime avec précision sur la manière dont il faut le comprendre dans deux chapitres du *Contre Jovinien*, qui sont ici traduits sur frais nouveaux.

Enfin, on a joint quelques pièces méconnues, qui circulent sous le nom de Denys d'Alexandrie, Athanase et Évagre le Pontique.

Les auteurs sont classés par ordre chronologique à l'intérieur d'une même aire linguistique : auteurs de langue grecque d'abord (même si leurs textes ne sont plus conservés dans la langue originale), auteurs de langue latine ensuite. Le commentaire d'Épiphane le Scolastique a été placé à la jonction des deux, puisqu'il s'agit de l'adaptation latine d'un commentaire grec. Deux textes provenant d'une autre aire linguistique complètent le tableau : le prologue d'Isho'dad de Merv, un auteur syriaque du 9^e siècle, qui complète le dossier sur

⁶⁹ *Le Cantique des cantiques par Origène, Grégoire d'Elvire, Saint Bernard*. Homélies traduites par R. Winling et les Carmélites de Mazille (PdF 24), Paris, 1983, p. 68-108.

Théodore de Mopsueste, et, tout à la fin du volume, le chapitre supplémentaire que les Bibles arméniennes ajoutent à la fin du *Cantique*.

Le volume s'ouvre sur le Prologue du commentaire d'Hippolyte, qui a été malmené au fil des traductions successives (du grec en arménien et de l'arménien en géorgien), en sorte qu'il est souvent difficile à comprendre. Il serait malheureux que ce premier texte décourage le lecteur d'aller plus avant. Il vaudrait peut-être mieux aborder ce volume en commençant par les prologues, en particulier celui de Théodoret de Cyr (p. 000-000) et celui de Grégoire le Grand (p. 000-000), qui sont des « Discours de la méthode » pour bien interpréter le *Cantique des cantiques*, et passer ensuite aux extraits d'Origène (p. 000-00), vu l'influence que les exégèses du maître alexandrin ont exercées sur la tradition d'interprétation tant grecque que latine. L'annotation aux commentaires de Grégoire d'Elvire, d'Épiphane le Scolastique et de Juste d'Urgell y renvoie fréquemment.

La plupart des traductions qui figurent ci-dessous sont des traductions sur frais nouveaux, et parfois même des premières traductions françaises. Les traductions d'Hippolyte et de Jérôme sont extraites d'œuvres complètes – le *Commentaire* d'Hippolyte et le *Contre Jovinien* de Jérôme – qui paraîtront prochainement dans la collection Sources chrétiennes. On en lira donc ici des extraits « en avant-première ». Je remercie le directeur de la collection, Guillaume Bady, qui a autorisé cette prépublication, de même que la reprise des prologues de Nil d'Ancyre, Grégoire le Grand et Apponius.

Les « nouvelles » traductions ont fait l'objet d'une révision de ma part, visant principalement à harmoniser les lemmes bibliques⁷⁰, sauf là où un passage du *Cantique* a été compris différemment par les commentateurs successifs⁷¹. La « marque de fabrique » la plus visible de ce volume est la traduction du mot ἀδελφιδός par « doux frère ». Comme on l'a dit, c'est le terme que la bien-aimée emploie le plus souvent pour désigner son bien-aimé (Ct 1, 13.14, etc.) ou pour s'adresser à lui (Ct 1, 16, etc.). Il y a, dans le texte grec du *Cantique*, un effet de miroir qui lui est propre : la jeune femme appelle son amoureux « mon ἀδελφιδός » (diminutif de ἀδελφός, « frère »), comme il l'appelle « mon ἀδελφή », « ma sœur » (Ct 4, 9-5, 2). En traduisant ἀδελφιδός

⁷⁰ Par « lemme », on entend le ou les versets bibliques qui sont cités avant d'être commentés.

⁷¹ Un exemple : le ταμειριον où le roi fait entrer la bien-aimée (Ct 1, 4c) est, pour Origène, sa salle du trésor, tandis que, pour Grégoire d'Elvire, il est son lieu de repos. Cf. ci-dessous, p. 000 et n. 000 et p. 000.

par « bien-aimé », comme on le fait habituellement, on perd la symétrie propre au grec (en hébreu, les deux amoureux s'interpellent l'un l'autre par des mots de racines différentes)⁷². Il faut donc garder le mot « frère » ; l'adjectif « doux » cherche à rendre la valeur affective du diminutif. Je prends l'entière responsabilité de cette option de traduction, qui n'était pas celle des collaborateurs qui ont bien voulu apporter leur concours à ce volume collectif⁷³.

Il m'est agréable de leur réitérer mes remerciements, ainsi qu'à la directrice de collection, Marie-Hélène Congourdeau, qui m'a confié la coordination de ce volume et en a suivi l'élaboration pas à pas avant d'en assurer la relecture finale. Mes remerciements vont également à Mgr Joan Enric Vivès, archevêque d'Urgell et coprince d'Andorre, et à l'Institut de recherche *Religions, Spiritualités, Cultures, Sociétés* de l'Université catholique de Louvain, qui ont soutenu l'entreprise de leurs deniers.

Jean-Marie Auwers

⁷² Je m'explique plus longuement sur ce choix de traduction dans *BAlex.* XIX. *Cantique*, p. 95-98.

⁷³ Par contre, je n'ai pas harmonisé la traduction de *νύμφη/sponsa* ni de *νυμφίος/sponsus*, qu'on trouvera traduit respectivement par « fiancée » ou « épouse », et par « fiancé » ou « époux ». Dans leur sens le plus étroit, ces mots désignent la femme et l'homme le jour de leurs noces. Il faudrait donc traduire « la mariée » et « le marié », ce qui correspond bien à l'idée qu'Origène se faisait du poème. Cf. P. CHANTRAINE, « Les noms du mari et de la femme, du père et de la mère en grec », *Revue des études grecques* 59-60, 1946-1947, p. 219-250 (p. 228-230). – Sauf indication contraire, les notices introductives ont été rédigées par J.-M. Auwers.